



## AVIS PUBLIC

EST PAR LE PRÉSENT AVIS PUBLIC DONNÉ AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ par la soussignée, M. Marc Chalifoux, directeur général adjoint et greffier-trésorier adjoint de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix, qu'il y aura une séance extraordinaire du conseil municipal le jour 21 mai 2024 à 14 h 30, à la salle du Conseil sise au 959, rue Principale à Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix.

Les délibérations du Conseil et la période de questions porteront exclusivement sur les points de l'ordre du jour.

### Ordre du jour

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du règlement numéro 436-2024 modifiant le règlement de zonage 231-2006 pour modifier les grilles des usages et des normes des zones 109.1, 210.1 et 118.1
4. Période de questions (obligatoire)
5. Levée de la séance

DONNÉ à Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix, ce 15 mai 2024.

*Marc Chalifoux*

Marc Chalifoux  
directeur général adjoint  
et greffier-trésorier adjoint

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Marc Chalifoux, directeur général adjoint et greffier-trésorier adjoint de la Municipalité de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le Conseil et sur le site internet, le 15 mai 2024 à 9 h ainsi que dans le journal local Coup d'oeil. En foi de quoi, je donne ce certificat ce 15 mai 2024.

*Marc Chalifoux*

Marc Chalifoux  
directeur général adjoint  
et greffier-trésorier adjoint